



TORCY

VAL MAUBUEE
MARNE-LA-VALEE

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015
AFFJUR/GLLF/MM**

C.M. 07.15.

Date de convocation : 20 novembre 2015
Date d'affichage : 20 novembre 2015
Compte-rendu succinct : 02 décembre 2015

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 27
Votants : 35

L'an deux mille quinze, le vingt sept novembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. FROSSARD - M. BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - M. AUMARD - MME IOSUB - MME SIMONOT - M. MORENCY - M. FOURNIER - M. BEKKOUCHE - M. GUILLOU - M. EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - M. BENELHABIB - MME DENIS (à partir de 20 h 40) - MME SEGHIRI - M. MENDY (à partir de 20 h 45) - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME WAYACK PAMBE - M. MOHAMED - M. DAMONT (à partir de 20 h 50) - M. BENARAB - MME GOMIS - MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : MME CRISPIN (POUVOIR M. BENALHABIB) - MME BOURETTE (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - MME MERLIN (POUVOIR M. BILLARD) - MME DENIS (POUVOIR MME SIMONOT jusqu'à 20 h 40) - MME SANE (POUVOIR M. VERMOT) - M. MENDY (POUVOIR M. FROSSARD jusqu'à 20 h 45) - MME JANIAUD-VERGNAUD (POUVOIR M. FOURNIER) - MME QUATREHOMME (POUVOIR M. GUILLOU) - MME MANDILE (POUVOIR M. EUDE) - M. DAMONT (POUVOIR MME SEGHIRI jusqu'à 20 h 50) - M. VIALADE (POUVOIR MME GOMIS).

SECRETAIRE : M. MORENCY.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 15.10.024.** - CONVENTION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE AVEC LA CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE DE 1 500 000 €.
- 15.06.025.** - MISE A DISPOSITION DU LOCAL « VILLE » DE LA MAISON DE SANTE SITUÉE 3 RUE CHARLIE CHAPLIN A TORCY.
- 15.10.026.** - MISE A DISPOSITION DU LOCAL MUNICIPAL DE LA MAISON DE SANTE SITUÉE 3 RUE CHARLIE CHAPLIN A TORCY.

POLE DES RESSOURCES TECHNIQUES.

OBJET : SIETREM - COMPTE ADMINISTRATIF ET RAPPORT D'ACTIVITE -EXERCICE 2014.

Le Conseil Municipal prend acte des éléments relatifs au compte administratif et au rapport d'activités de l'exercice 2014, communiqués par le Siétrem conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000. Le compte administratif présente un résultat cumulé (investissement et fonctionnement) de 37 007 116,32 € en dépenses et 51 217 243,95 € en recettes. L'intégralité des documents est consultable en mairie, au secrétariat du Pôle des Ressources Techniques.

PROJETS DE DELIBERATIONS SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU CONTROLE DE GESTION

15.07.01. - AVENANTS AUX CONVENTIONS DE FINANCEMENT ENTRE LE DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE ET LA COMMUNE DE TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants aux conventions de financement avec le Département de Seine et Marne relatifs au soutien financier du Conseil Départemental pour la gestion des crèches et multi accueil situés à Torcy et à effectuer toutes formalités nécessaires à cet effet.

15.07.02. - AUTORISATION A SIGNER UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL, LA SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL ET DEXIA CREDIT LOCAL.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention), approuve le principe de la conclusion d'un protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local (« CAFFIL »), SFIL et Dexia Crédit Local (« DCL »), ayant pour objet de mettre fin aux différends opposant la commune de Torcy d'une part, et CAFFIL, SFIL et DCL d'autre part, au sujet des contrats de prêt n°MPH275884EUR et n°MON257274EUR et de la procédure litigieuse en cours. Il autorise Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel et à passer tous actes nécessaires à l'exécution de celui-ci.

POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE.

SPORT

15.07.03. – SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « UNION SPORTIVE TORCY VAL MAUBUEE FOOTBALL » - ANNEE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention complémentaire pour l'année 2015 de 2 280 € à l'association « Union Sportive Torcy Val Maubuée Football ». La subvention totale est ainsi portée à 57 080 €. Il approuve l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Union Sportive Torcy Val Maubuée Football » et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

15.07.04. - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (APPEL A PROJET « HORIZON BLEU 2016 ») POUR LA RENOVATION DU TERRAIN MULTISPORTS DE PROXIMITE - ALLEE JEAN ZAY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de rénovation du terrain multisports de proximité situé Allée Jean Zay à Torcy, dont le montant est estimé à 150 000 € HT. Il autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Fédération Française de Football une subvention au titre de l'appel à projet « Horizon bleu 2016 » et à signer tout acte s'y rapportant.

POLE URBANISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI

URBANISME.

15.07.05. - CESSION A B&C FRANCE PROPRIETES DE LOTS DE BUREAUX ET DE STATIONNEMENT LOUÉS A POLE EMPLOI ET SITUÉS PROMENADE DU BELVEDERE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession amiable par la Ville à « B&C France Properties » des lots de bureaux et de stationnement loués à Pôle Emploi situés Promenade du Belvédère, cadastré AN 68, en l'état au prix de 1 300 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété.

15.07.06. - ALIENATION DU LOT 16 DE LA PROPRIETE CADASTREE AI 12 ET DU LOT 16 DE LA PROPRIETE CADASTREE AI 13 - 20 AVENUE DE LINGENFELD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de cession de l'appartement sis 20 avenue de Lingenfeld et de son box à Monsieur et Madame PARIS Eric au prix de 161 000 € nets vendeur et autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte authentique à intervenir.

15.07.07. - APPROBATION DU PROTOCOLE DE PREFIGURATION DE LA CONVENTION DE RENOUVELLEMENT URBAIN POUR LE QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de protocole de préfiguration de la convention de renouvellement urbain pour le quartier de l'Arche Guédon et le quartier des Deux Parcs. Il autorise Monsieur le Maire à signer cette convention, les documents à intervenir, avec l'ANRU et les partenaires concernés et à solliciter auprès de l'Etat et de l'ANRU toute demande de subvention concernant le NPNRU sur le quartier de l'Arche Guédon.

15.07.08. - CESSION VILLE/CFH DES PARCELLES AC 22 ET AC 133P (DEVENUE AC 145) DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'ILOT 5 DU QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder à la société CFH les parcelles AC 22 et AC 133p (devenue AC 145) au prix de 44 200 € HT correspondant à 340 m² de Surface de Plancher en rez-de-chaussée à vocation de services et commerces, et 375 360 € HT correspondant à 1 020 m² de Surface de Plancher en accession à la propriété. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire pour procéder à cette cession.

15.07.09. - RETROCESSION VALOPHIS LA CHAUMIERE DE L'ILE DE FRANCE/COMMUNE DE TORCY DE L'ALLEE NICEPHORE NIEPCE (PARCELLE AN 55p1).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir à l'euro symbolique l'allée Nicephore Niepce (parcelle AN 55p1) et de la classer dans le domaine public communal. Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ce transfert de propriété Valophis La Chaumière de l'Ile de France /Commune de Torcy.

15.07.10. - TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE TROTTOIRS ET ESPACES DEMEURES PRIVES DANS DES VOIRIES COMMUNALES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de transfert d'office sans indemnité des trottoirs et espaces demeurés privés du chemin de la Petite Voirie, allée du Vivier, rue Briante, rue de l'Orangerie, rue Bazard, allée des Sassiers, impasse du Couvent, rue de Paris, rue du Père Duchesne (parcelles BC 306, BH, 101, BI 367, BI 366, BI 365, BD 143, BH 114, BH 109, BH 89, BK 236, BI 687, BK 229, BK 230). Il autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté pour lancer l'enquête publique correspondante et en fixer les modalités.

15.07.11. - AVIS SUR LE DOSSIER DE REALISATION DE LA ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE ET SUR LE PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions), émet un avis favorable sur le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté des Coteaux de la Marne.

15.07.12. - PROTOCOLE D'ACCORD ET DE PARTENARIAT POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE ENTRE LA VILLE, L'EPAMARNE ET LA CAVM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de protocole d'accord et de partenariat pour l'aménagement de la ZAC des Coteaux de la Marne entre la Ville, l'Epamarne et la CAVM et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

15.07.13. - AVIS RELATIF A LA SUPPRESSION DE LA ZAC DU CHEMIN DE CROISSY SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE BUSSY-SAINT-MARTIN, COLLEGIEN ET TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Marne la Vallée pour la mise en œuvre des procédures nécessaires à la suppression de la ZAC du Chemin de Croissy par Monsieur le Préfet du Département de Seine-et-Marne.

15.07.14. - DEMANDE DE DEROGATION EXCEPTIONNELLE AU REPOS DOMINICAL DU MAGASIN PICARD SIS 1 RUE DU QUINCONCE LES DIMANCHES 6, 13, 20 ET 27 DECEMBRE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à la demande de dérogation au repos dominical émise par le magasin PICARD sis, 1 rue du Quinconce à Torcy, pour une ouverture exceptionnelle les dimanches 6 et 13, 20 et 27 décembre 2015.

15.07.15. - DEMANDE DE DEROGATION EXCEPTIONNELLE AU REPOS DOMINICAL DU MAGASIN NORAUTO SIS AVENUE DE LINGENFELD LES 13 ET 20 DECEMBRE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à la demande de dérogation au repos dominical émise par l'établissement NORAUTO, sis avenue de Lingenfeld, pour une ouverture exceptionnelle les 13 et 20 décembre 2015.

15.07.16. - DEMANDE DE DEROGATION EXCEPTIONNELLE AU REPOS DOMINICAL DU MAGASIN ACTION SIS AVENUE DE LINGENFELD LES 6, 13 ET 20 DECEMBRE 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à la demande de dérogation au repos dominical émise par l'établissement ACTION, sis avenue de Lingenfeld, pour une ouverture exceptionnelle les 6, 13 et 20 décembre 2015.

15.07.17. - MODIFICATIONS APORTEES AU DISPOSITIF DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL PAR LA LOI N° 2015-990 DU 6 AOUT 2015 ET ETABLISSEMENT DE LA LISTE DES DIMANCHES POUR LESQUELS CETTE DEROGATION POURRA ETRE APPLIQUEE EN 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, conformément à la loi n° 2015-990 du 6 août 2015, décide de réserver les dérogations au repos dominical pour quatre dimanches de l'année 2016, comme suit :

- dimanche 10 janvier 2016,
- dimanche 4 décembre 2016,
- dimanche 11 décembre 2016,
- dimanche 18 décembre 2016.

POLE RESSOURCES TECHNIQUES

15.07.18. - CONVENTION AVEC LA COPROPRIETE LA VIGIE A TORCY POUR L'INSTALLATION D'UN RELAIS DE RADIOCOMMUNICATIONS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du projet de convention entre la Copropriété « La Vigie » et la Ville de Torcy, relative à l'installation d'un relais de radiocommunications sur l'immeuble sis 10, rue Pablo Neruda à Torcy. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

15.07.19. - CONVENTION POUR LA REPARTITION DES CHARGES DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL MICHEL SLOBO A TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes du projet de convention entre la Communauté d'Agglomération de Marne la Vallée Val Maubuée et la Ville de Torcy pour la répartition des charges du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Michel Sloba à Torcy. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

15.07.20. - CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE NOISIEL A TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le transfert de la maîtrise d'ouvrage à la Communauté d'Agglomération de Marne la Vallée Val Maubuée pour les travaux de création de trottoirs et de mise en œuvre de l'éclairage dans le cadre des travaux de requalification de la Route de Noisiel à Torcy. Il autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

15.07.21. - RACCORDEMENT DE BATIMENTS COMMUNAUX AU RESEAU DE CHALEUR ALIMENTE PAR GEOTHERMIE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du projet d'extension du réseau de chaleur et donne son accord de principe pour le raccordement au réseau de chaleur des équipements suivants :

- Groupe scolaire Georges Brassens.
- Groupe scolaire Beauregard.
- Centre de Vie Infantile.

15.07.22. - DIALOGUE COMPETITIF POUR LA PASSATION D'UN MARCHE A PERFORMANCE ENERGETIQUE - GESTION MAINTENANCE ET TRAVAUX DE RENOVATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE - ALLOCATION D'UNE PRIME AUX CANDIDATS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une prime d'un montant de 2 000 € HT à chacun des candidats admis à participer au dialogue jusqu'à son terme et ayant remis une offre finale. Cette prime peut faire l'objet d'un abattement si la ville estime que le candidat a répondu partiellement à ses attentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25 le vingt sept novembre deux mille quinze.

Guillaume LE LAY-FELZINE,

Maire de Torcy,

